LES PROPOSITIONS **de Nicolas Véron**



PROPOSITION 1

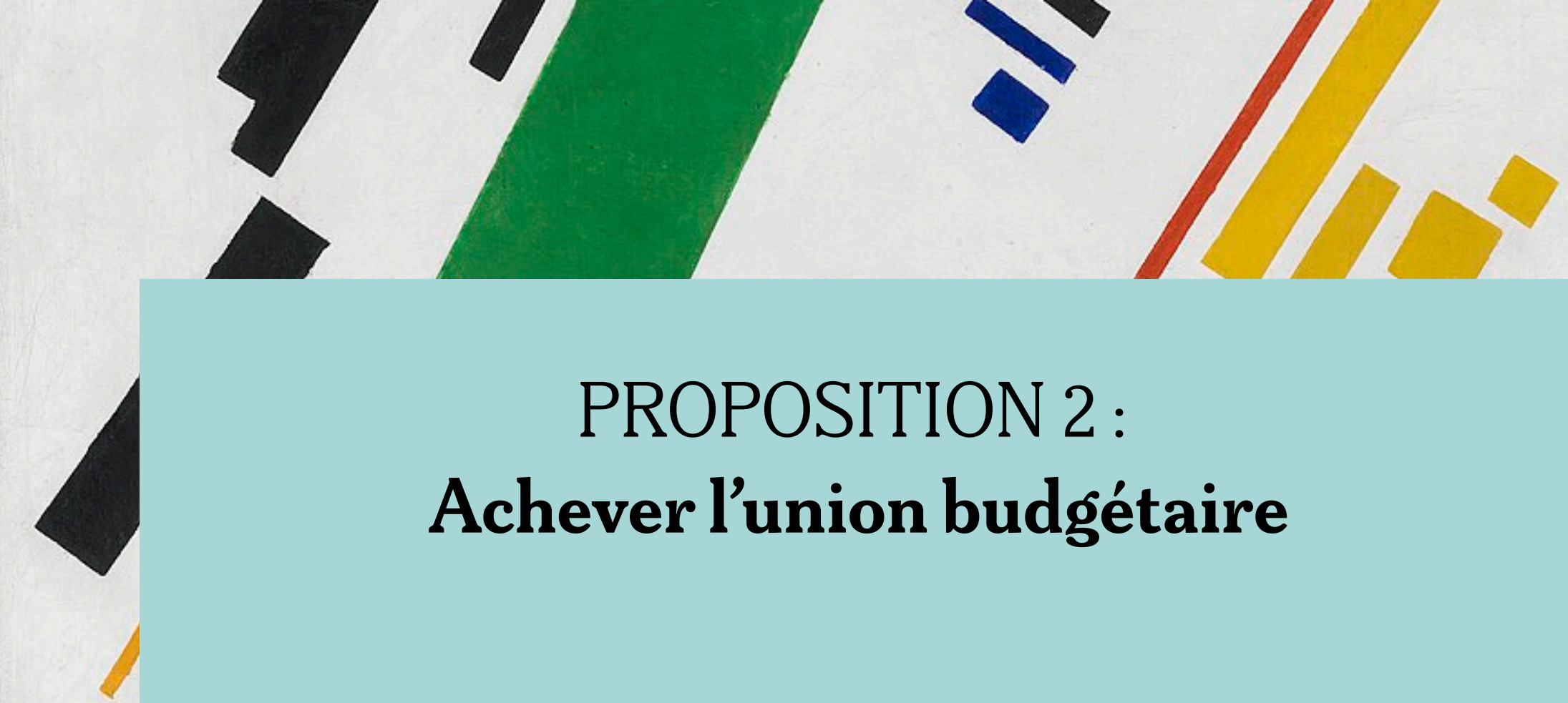
Reprendre le contrôle des infrastructures de paiement

L'Europe ne peut prétendre à une véritable souveraineté économique si ses infrastructures de paiement restent largement dépendantes d'acteurs américains. Visa et Mastercard occupent aujourd'hui une place majeure dans les paiements par carte européens. Pour réduire cette dépendance et garantir la continuité des paiements en cas de tensions géopolitiques, l'Europe doit se doter d'infrastructures de paiement sous contrôle européen.

PROPOSITION 1

Durcir **le plafonnement de la déductibilité des charges d'intérê**t, sujet ancien et aujourd'hui peu discuté, qui corrige le biais fiscal en faveur de l'endettement au détriment du financement en fonds propres. N'étant pas classé parmi les dépenses fiscales, ce plafonnement échappe au chiffrage des Voies et Moyens, et donc au débat.

Donner la priorité aux **infrastructures européennes d'intérêt public**. Les solutions privées européennes, comme Wero, peuvent contribuer à réduire la dépendance à Visa et Mastercard, mais elles ne suffisent pas à elles seules à garantir une souveraineté durable.



PROPOSITION 2 :
Achever l'union budgétaire

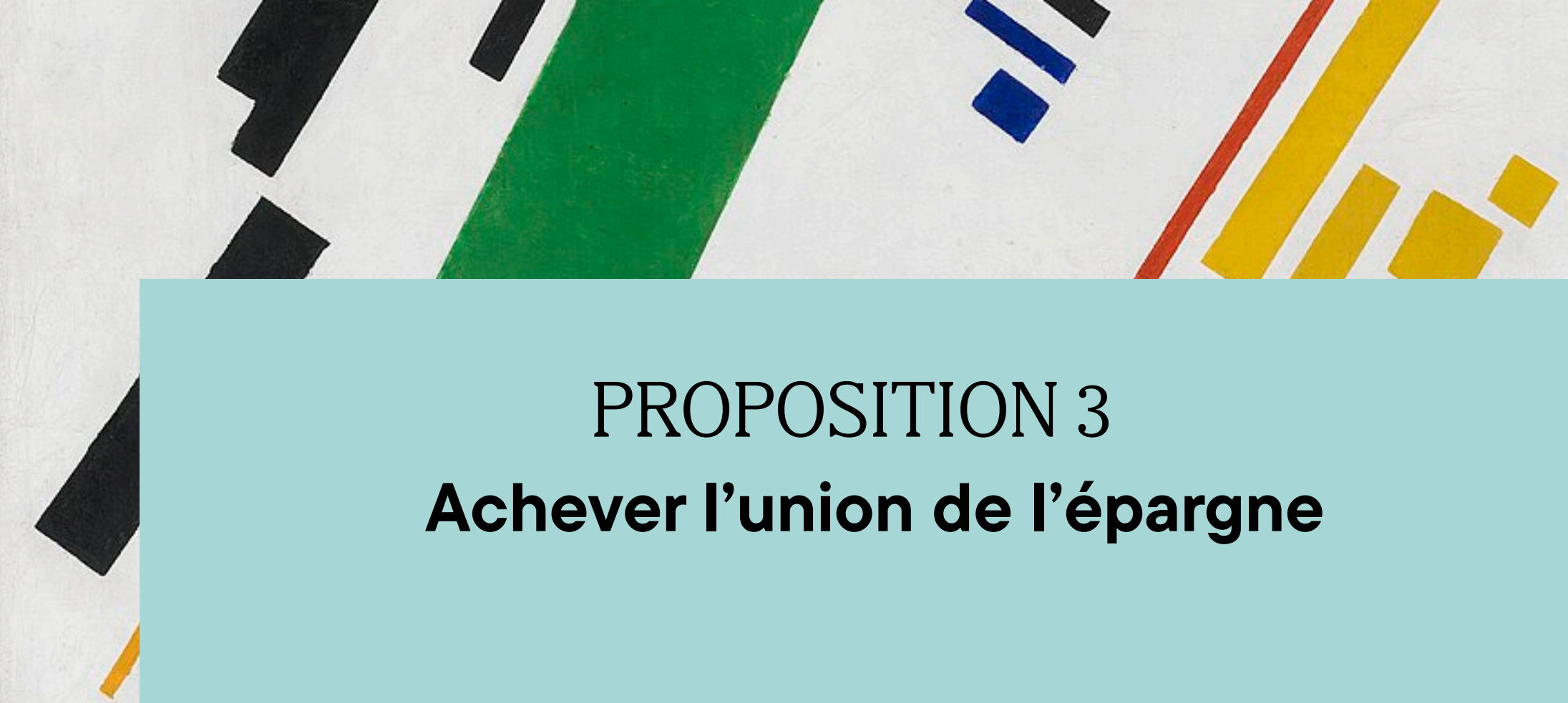
Pour financer les dépenses existentielles liées aux transitions écologique, industrielle et démographique, l'Europe doit se doter d'une capacité d'investissement et d'emprunt véritablement commune. Il faut sortir d'une logique de financements nationaux dispersés pour mutualiser une partie des investissements stratégiques européens.



PROPOSITION 2

Faire de NextGenerationEU le précédent d'un véritable budget d'investissement européen. Pérenniser le principe d'un **emprunt commun européen** afin de financer collectivement les investissements que les États ne peuvent porter seuls, en ciblant les infrastructures, la transition énergétique, la réindustrialisation et les technologies stratégiques.

Planifier les grandes transformations à l'échelle européenne et leur donner une **capacité fiscale à la hauteur**. Adosser les priorités industrielles, écologiques et démographiques de l'UE à un relèvement et à une réforme du plafond des ressources propres, afin que les ambitions européennes disposent de recettes pérennes plutôt que de financements exceptionnels.



PROPOSITION 3

Achever l’union de l’épargne

Pour renforcer la compétitivité de la France et de l’Europe, il faut achever l’Union des marchés de capitaux afin de mieux orienter l’épargne européenne vers le financement des entreprises et de faciliter les investissements transfrontaliers. Deux leviers peuvent être mobilisés :



PROPOSITION 3

Au niveau national en créant des **fonds de pension nationaux**, afin de développer une épargne longue et abondante et de l'orienter davantage vers les actions, le capital-investissement et le financement des entreprises européennes.

Au niveau européen en faisant de l'ESMA la SEC européenne : Lui transférer de véritables pouvoirs de supervision, d'enquête et de sanction afin d'unifier les règles des marchés de capitaux et de réduire leur fragmentation nationale.

PROPOSITION 4

Aller au bout de l'union bancaire

« L'achèvement de l'union bancaire devrait être une position française ».

Aujourd'hui cinq des sept premières banques européennes sont françaises. C'est un atout que la France ne doit pas négliger, et vis-à-vis duquel elle aurait tout intérêt à briser le cercle vicieux souverain-bancaire.



PROPOSITION 4

La France doit porter un dispositif européen combinant garantie européenne des dépôts, mécanisme de résolution véritablement commun et traitement prudentiel des expositions souveraines excessivement concentrées, afin de réduire le cercle vicieux entre banques et États et de créer un véritable marché bancaire européen.

L’achèvement de l’Union bancaire devrait devenir une position française assumée : la France pourrait catalyser un compromis européen sur l’intégration bancaire plutôt que subir les choix de ses partenaires, et ainsi mettre en avant ses champions nationaux

PROPOSITION 5

Maintenir le soutien économique de financier de l'UE à l'Ukraine

De la sécurité de l'Ukraine dépendent à la fois la sécurité de l'Union européenne et de la France. L'Europe ne peut pas se permettre de montrer aux régimes autoritaires qui la menacent, des signes de faiblesse, de division ou de renoncement. Il faudrait donc :

Préparer l'adhésion de l'Ukraine à l'Union Européenne. D'un point de vue symbolique et d'un point de vue stratégique, il est nécessaire de remettre au cœur du débat la perspective d'un élargissement. La reconstruction de l'Ukraine ne peut être envisagée autrement.

PROPOSITION 5

Eclaircir la position de la France sur les sanctions à l'égard de la Russie, en témoignant un soutien résolu à l'agence Euroclear. La stratégie de déstabilisation déployée par la Russie ne doit pas empêcher la France et l'Europe d'utiliser les moyens à leur disposition pour aider l'Ukraine.

Mettre en place un prêt de réparation, sans passer par la confiscation des avoirs russes pour poursuivre et renforcer la dynamique initiée par le précédent emprunt.